



02, rue Jean Lafaute  
03130 LODDES

☎ : 04.70.55.22.79

# MAIRIE de LODDES

## COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente avril deux mil quatorze à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de LODDES se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de madame Marie-France AUGIER, Maire.

**Convocations :** 25 avril 2014

**Présents :** mesdames AUGIER, POIVEY, DUVERGER, ZOURDOS et messieurs BELOT, JOSSELIN, PELIN, COURTINE, MEPLAIN, MESTAYER, AUGIER.

**Nombre de conseillers municipaux :** 11

**Secrétaire de séance :** madame Frédérique ZOURDOS

Le quorum étant atteint, la séance du CONSEIL MUNICIPAL peut donc valablement délibérer.

-----  
Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'ajouter deux questions portant sur

- La désignation d'un représentant à l'ATDA,
- Le devis de l'EURL Vernisse : décaissement d'un talus et remise en état de la carrière avec extraction de cailloux.

A l'unanimité, les membres du conseil **ACCEPTENT** l'ajout desdits sujets à l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

#### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2014

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter le compte-rendu de la séance du 3 avril 2014

Après lecture, le conseil municipal **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 3 avril 2014.

#### ANNULATION DES DELIBERATIONS N°2, 3 ET 4 :

Madame le Maire explique à l'assemblée que dans un courrier de Monsieur le Sous Préfet de Vichy, celui-ci souligne que les délibérations n°2, 3 et 4 levant l'article L.111 pour les parcelles appartenant à Monsieur Jean-Claude Thély, étaient illégales et étaient donc à annuler, par manque suffisant de motivation.

Lors d'un entretien téléphonique entre Madame le Maire et un représentant de la Sous Préfecture de Vichy, celui-ci expliquait que la délibération prise en assemblée devait valider l'annulation des délibérations 2, 3 et 4 et que le conseil municipal débattrait du sujet au moment du dépôt de chaque permis de construire.

A l'unanimité, les membres du conseil **ANNULENT** les délibérations n°2, 3 et 4.

## PREPARATION DU BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Madame le Maire propose aux membres de l'assemblée d'organiser le bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai 2014 :

8h – 11h	PRESIDENT :	- Olivier JOSSELIN
	2 ASSESSEURS :	- Jean-Marc MESTAYER - Alain COURTINE
11h – 14h	PRESIDENTE :	- Marie-France AUGIER
	2 ASSESSEURS :	- Jean MEPLAIN - Alban AUGIER
14h – 18h	PRESIDENT :	- Michel BELOT - Bernadette DUVERGER - Bernard PELIN

Secrétaire de séance : Madame Danièle POIVEY.

### DEMANDE D'ARRETE PREFECTORAL CONCERNANT LA MODIFICATION DU LIEU DU BUREAU DE VOTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que le conseil a souhaité modifier le lieu du bureau de vote de la commune pour le réinstaller à la Mairie.

La Préfecture a précisé dans un courrier qu'un changement du lieu du vote ne peut pas s'effectuer entre deux élections si rapprochées. Par conséquent, il est rappelé que la procédure consiste en une demande écrite à Monsieur le Préfet qui sera ensuite matérialisée par un arrêté.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité, **APPROUVENT** la demande du changement du lieu de vote de la commune et **CHARGENT** madame le Maire d'effectuer cette demande auprès de Monsieur le Préfet après les élections européennes.

### DECISION MODIFICATIVE N°2

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée que le précédent conseil municipal n'avait pas prévu de crédit budgétaire pour régler les 100 euros de commission d'engagement de la ligne de trésorerie.

Par conséquent, madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative comme suit :

Article 022 (dépenses imprévues) : - 100 euros  
Article 668 (autres charges financières) : + 100 euros

Après discussion, les membres du Conseil, à l'unanimité, **ACCEPTENT** la décision modificative n°2 telle qu'elle est présentée et **DONNENT** tous pouvoirs comptables et administratifs à madame le Maire pour réaliser cette dernière.

### DESIGNATION DES 6 COMMISSAIRES TITULAIRES ET DES 6 COMMISSAIRES SUPPLEANTS (COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS)

Madame le Maire explique aux membres de l'assemblée qu'elle doit proposer 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants à la Direction Départementale des Finances Publiques ; elle propose donc les personnes suivantes :

6 titulaires	6 suppléants
DUVERGER Gilles, agriculteur	DE SMET Emmanuelle, employée
DELCUZY Raymond, agriculteur	GABARD Patrick, artisan
LAFORET Brigitte, agricultrice	DUMONT Didier, artisan
HAMON Jean-Pierre, retraité	PICANT Hervé, fonctionnaire de Police

JOSSELIN Catherine, secrétaire	ACERO Martial, informaticien
CHALVIGNAC Claire, agricultrice, le Donjon	MEUNIER Pierre, Baugy (71)

Après discussion, les membres du Conseil, à l'unanimité, **ACCEPTENT** la proposition de madame le Maire de la liste des 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants composant la commission communale des impôts directs.

#### NOMINATION DES PERSONNES QUALIFIEES AU CCAS

Madame le Maire explique aux membres de l'assemblée la désignation de 4 personnes qualifiées, membres de la commission communale d'action sociale comme suit :

<b>4 membres CCAS</b>
DELCUZY Gisèle
SEROUX Raymond
MIERZWA Hélène
POTIGNAT Corinne

Après discussion, les membres du Conseil, à l'unanimité, **ACCEPTENT** la proposition de madame le Maire de la liste des 4 membres au CCAS.

#### DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ATDA (AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER)

Madame le Maire rappelle qu'un membre du conseil municipal doit être désigné représentant à l'ATDA, organisme départemental.

Monsieur Michel BELOT se propose d'être représentant de la commune à l'ATDA.

Après discussion, les membres du Conseil, à l'unanimité **ACCEPTENT** la candidature de monsieur Michel BELOT comme représentant de la commune à l'ATDA et **CHARGENT** madame le Maire d'effectuer les démarches administratives à cette nomination.

#### DEVIS DE L'EURL VERNISSE : DECAISSEMENT D'UN TALUS ET REMISE EN ETAT DE LA CARRIERE AVEC EXTRACTION DE CAILLOUX

Madame le Maire présente au conseil municipal deux devis de l'EURL Vernisse concernant le décaissement d'un talus afin d'agrandir le parking de la salle polyvalente (272€ HT) et concernant la remise en état de la carrière (300€ HT).

Après discussion, les membres du Conseil, à l'unanimité **ACCEPTENT** les devis de l'EURL Vernisse et **CHARGENT** madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives.

#### QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire et Madame Duverger titulaires de la commune de Loddes au SIVOM ont participé à l'élection du Président Monsieur Berrat et des 3 vice présidents. Madame le Maire participe à la commission du personnel ainsi qu'à la commission assainissement.

Madame le Maire a participé à l'élection du Président de la Communauté de Communes Le Donjon Val Libre Monsieur Gilles Berrat ainsi que des 4 vice-présidents Messieurs Rajaud, Becaud, Decerle et Geoffroy, en présence de monsieur Belot, remplaçant.

Lors d'une seconde réunion, Madame le Maire a participé au vote du budget 2014. On note que, désormais, les 4 vice-présidents percevront une indemnité. Les membres des commissions seront nommés ultérieurement. Pour la première fois, des membres des conseils municipaux pourront y participer. C'est ainsi que l'assemblée accepte la désignation de monsieur Jean Méplain à la commission tourisme, de monsieur Bernard Pelin à la commission développement économique, de monsieur Michel Belot à la commission environnement et Madame le Maire à la commission chargée du social et à la commission communication.

Madame le Maire informe le conseil qu'une commémoration aura lieu le 8 mai au monument aux morts, celle-ci débutera à 11h et sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Matrat.

Madame le Maire informe les membres du conseil, que le centre social et la Communauté de communes du Donjon organisent une deuxième soirée des rencontres du territoire le lundi 05 mai à 19H30 à la salle socioculturelle de Lenax (Loddes, Lenax et Montaiguet).

Madame le Maire informe les membres du conseil que le Mercredi 4 juin, un atelier multigénérationnel « Fête des pères » sera organisé par le centre social pour les enfants de Loddes, Lenax et Montaiguet à la Salle Matrat de 14h à 17h.

Madame Bernadette Duverger demande si le concours des maisons fleuries sera reconduit en 2014 : Madame le Maire explique que cette initiative est excellente et se charge de la renouveler au plus vite ; les inscriptions seront prochainement ouvertes.

Madame Bernadette Duverger demande aux membres du conseil s'il est possible d'enlever le panneau de sens interdit situé au chemin des Barrauds : les membres du conseil, à l'unanimité, acceptent la proposition de Madame DUVERGER.

Madame Bernadette Duverger s'interroge sur le devenir de la balayeuse : l'ensemble des élus est d'accord pour que la balayeuse ne soit plus louée. Par ailleurs, un devis de réparation est en cours.

Madame le Maire et son conseil se réjouissent que de nombreux habitants aient répondu à l'invitation au pot de l'amitié offert par la nouvelle équipe. Ce fut l'occasion de nombreux échanges dans une atmosphère conviviale et détendue.

**L'ordre du jour étant terminé, madame le Maire clôture la séance à 23h00.**